



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

PATRICIA MIRALLES, MINISTRE DÉLÉGUÉE,
CHARGÉE DE LA MÉMOIRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Discours au monde combattant

Toulouse – Vendredi 31 janvier 2025

Monsieur le préfet,

Monsieur l'adjoint au maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le commandant de la région de gendarmerie Occitanie, général,

Monsieur le recteur d'académie,

Madame la Directrice générale de l'Office National des Combattants et victimes de Guerre (ONaC-VG),

Monsieur le directeur départemental de l'Office National des Combattants et victimes de Guerre (ONaC-VG),

Monsieur le président de la FNACA, cher Guy,

Monsieur Maxime Saint Germe, ancien directeur départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaC-VG)

Cher Monsieur de Heaulnes de Boutsocq,

Mesdames et messieurs les présidents et représentants du monde combattant,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs les membres du milieu académique et du corps enseignant, chers professeurs,

Cher Monsieur Amin Lahdil,

Cher Monsieur Pierre Martres,

Mesdames et messieurs, en vos grades, rangs et qualités,

Chère jeunesse engagée,

Chers amis,

Vous, représentants du monde combattant, vous employez inlassablement à faire vivre et

cultiver notre histoire combattante. De cela je veux vous remercier sincèrement, car, vous le savez comme moi : il n'y a pas d'armée moderne sans mémoire combattante, et surtout sans tous ceux qui la portent et qui l'incarnent.

Les associations des combattants d'hier et d'aujourd'hui que vous représentez apportent une contribution essentielle au monde combattant et à notre société :

- En entretenant et en renforçant la camaraderie qui lie les frères d'armes que vous êtes.
- En épaulant ceux des vôtres qui traversent des moments difficiles et en perpétuant de cette façon l'entraide et la solidarité nouées lorsque vous avez combattu.
- En œuvrant activement à préserver et à transmettre notre mémoire collective, si précieuse pour la cohésion de la Nation.

*

* *

Vous le savez, je suis fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'ancien combattant. Votre histoire est aussi celle de ma famille.

Votre engagement, je le connais et je l'admire. J'en mesure chaque jour l'importance et je ne laisserai jamais personne le minimiser.

Parce que minorer votre engagement passé et présent, ce serait fragiliser le lien qui unit la Nation à ses soldats, ce ciment qui unit la République ; ce serait aussi mettre en danger la transmission du sens des combats auxquels vous avez participé et affaiblir notre histoire comme notre mémoire.

Et justement, une société qui tourne le dos à tout ce que le monde combattant a à dire et à lui offrir, c'est une société en guerre contre ses conditions de préservation et ses propres possibilités. Cela, je ne peux l'envisager sans frémir à l'heure du retour de la guerre en Europe.

Le travail que vous menez auprès de nos concitoyens avec vos associations est donc d'une importance capitale. C'est encore plus vrai à mes yeux lorsque vous le faites auprès de la Jeunesse.

« Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire » disait Simone Veil dont l'œuvre pour la mémoire de la déportation fut si importante, « Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre » expliquait-elle.

Je vous le dis avec beaucoup de sincérité : notre jeunesse a besoin des anciens combattants de notre Nation, elle est en demande de repères qui demeurent, d'un héritage à incarner, des valeurs communes qui méritent qu'on les défende au risque de la vie. Vous avez un grand rôle à jouer dans la construction du destin qui sera le sien.

Certaines de vos associations organisent pour les écoliers des visites de cimetières et des monuments militaires, d'autres interviennent dans les établissements scolaires, d'autres encore font beaucoup d'efforts pour faire participer des jeunes à nos cérémonies de commémoration : ce sont autant de manières efficaces de réaliser ce travail indispensable de transmission.

À votre engagement passé et présent, l'État doit répondre par le soutien, la reconnaissance et la réparation. Clémenceau le disait déjà il y a plus d'un siècle : vous avez des droits sur nous.

Alors, dans le travail qui est le mien depuis que je suis députée, et désormais ministre, j'ai toujours été attentive à vos demandes.

Votre expérience et votre exigence sont ma seule boussole. Je crois que c'est là l'une des clés de la réussite du travail en commun que nous menons depuis tout ce temps.

Plus largement, le budget que j'ai eu l'honneur de présenter s'élève à un peu plus de 1,85 milliard d'euros. Il préserve toutes les composantes de la politique de réparation et de reconnaissance que je porte – y compris pour les Harkis que nous n'oublions pas – et je suis fière de pouvoir vous dire qu'il sanctuarise les crédits alloués à l'indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale, car c'est une obligation morale à l'heure où le retour de l'antisémitisme exige une réponse résolue.

*

* *

Je partage aussi avec vous la volonté de soutenir les femmes et les hommes qui ont connu le feu et qui n'en sont pas revenus indemnes. L'attention aux blessés est une mission historique du ministère des Armées, héritée d'André Maginot, de George Clémenceau et des premières associations de blessés.

Chaque semaine, je rencontre des combattants qui ont payé le prix de leur engagement dans leur chair ou dans leur âme. Ma seule préoccupation, c'est que leur seul souci soit de se

soigner.

Car lorsqu'on demande à des femmes et à des hommes de mettre leur vie en péril pour nous protéger, ceux-ci doivent partir au combat avec la certitude que, quoi qu'il arrive, l'État sera à leurs côtés pour les aider à se relever s'ils devaient être blessés, et que leurs familles seraient également accompagnées.

C'est cette responsabilité de l'État qui a fondé l'exigence de modernisation du « Plan blessés », dont le Ministre des Armées, Sébastien Lecornu, m'a confié la charge.

Les dispositifs de soutien que nous apportons aux combattants doivent être continuellement améliorés et modernisés afin de pouvoir répondre aux nouveaux besoins.

Le dispositif des maisons ATHOS est un bon exemple de cette capacité collective à améliorer les prises en charge. Cette intuition de l'Armée de Terre pour les blessés psychiques, les « sans blessures apparentes » comme on désigne parfois ces soldats souffrant de traumatismes psychiques et psychologiques, a été une réussite que nous étendons maintenant à travers le territoire afin que le plus grand nombre puisse y accéder.

J'ai inauguré tout à l'heure la maison Athos du Lauragais. Cette année, grâce un million d'euros supplémentaire inscrit dans le budget, nous en ouvrirons une sixième près de Colmar.

*

* *

Dans le soutien aux blessés, j'ai initié un profond changement pour l'œuvre nationale du Bleuet de France.

Nous célébrerons cette année le centenaire du Bleuet de France. Vous savez à quel point l'histoire de cette petite fleur bleue, et de ce qu'elle représente, me tient à cœur. Je veux que cet anniversaire soit celui qui marque une nouvelle étape dans le développement du Bleuet. Un élan collectif pour accroître sa notoriété et augmenter significativement le niveau de collecte. Nous le devons à nos militaires blessés, aux victimes du terrorisme, aux veuves et aux orphelins.

Alors soyez-en certains : je ne laisserai pas cette fleur se faner, et je vous invite à semer avec moi pour les 100 ans à venir.

*

* *

L'enrichissement de la mémoire des OPEX fait aussi l'objet de toute mon attention.

En effet, contrairement aux militaires qui se sont battus pour la France en Indochine ou en Algérie, les soldats qui ont combattu dans les opérations extérieures de l'armée française ne sont pas ceux auxquels les citoyens de notre pays pensent spontanément lorsqu'ils songent aux « anciens combattants ».

Il faut réparer cette injustice et surtout s'assurer que l'image que nos concitoyens ont du « monde combattant » soit en adéquation avec ce qu'il est réellement : c'est la condition pour que le lien armée-nation soit de qualité. Il nous faut rendre visible cette large génération des OPEX, recueillir et promouvoir davantage le témoignage de ses membres.

Avec eux, nous devons construire un récit collectif, qui permet à chaque Français de comprendre le rôle des armées et que nous pourrions alors transmettre aux générations qui s'éveillent à la citoyenneté.

Et puis, si nous ne le faisons pas, soyez certains que des puissances étrangères hostiles se chargeront de le faire à notre place.

Cette mémoire commune permettra aux citoyens de mieux se souvenir que la paix n'est pas un acquis définitif. Que notre sécurité impose que nos armées continuent à être engagées, parfois loin de nos regards, pour nous protéger.

*

* *

Je vous le répète : vous êtes des soutiens précieux du lien entre les armées et la Nation que le président de la République souhaite protéger et enrichir.

Votre rôle de passeur de mémoire auprès des jeunes générations fait de vous des acteurs majeurs de la préparation des Français aux enjeux de défense nationale et de la conservation des forces morales de notre Nation.

C'est pourquoi je suis heureuse de pouvoir remettre maintenant cette médaille d'or de l'ONAc-VG à PIERRE MARTRES, en reconnaissance de 44 ans d'engagement, et de remettre en même temps ce drapeau aux élèves de la classe de défense du lycée Françoise de Tournefeuille.

Quel meilleur symbole pourrait-on imaginer de ce passage de relai entre générations qui

s'accomplit grâce à vous tous ?

M. Pierre MARTRES, combattant en Algérie, blessé en service commandé, vous avez ensuite participé activement aux commissions solidarité du Comité Départemental des Anciens Combattants de la Haute-Garonne depuis 1980. Par votre dévouement, vous incarnez les valeurs de respect et de solidarité qui animent le CDAC.

Chers élèves, en recevant ce drapeau, vous recevez un héritage de mémoire et d'engagement, celui de l'association des anciens combattants et victimes de guerre de l'équipement de la Haute-Garonne.

À vous de faire vivre cet héritage, et plus largement de porter le lien armée-nation, cet esprit de défense si important pour notre pays. Je sais que votre professeur, M. Amin LAHDIL, sait le rendre communicatif : merci à lui pour les initiatives si nombreuses portées depuis 4 ans !

Oui, comme le disait l'historien Marc Bloch, qui fera bientôt son entrée au Panthéon, « l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. »

Chère jeunesse, vivez votre présent et construisez votre avenir en faisant des choix, de bons choix !

C'est cette mission de transmission et d'animation que vous assurez, que nous assurons ensemble, en particulier auprès des plus jeunes.

Je vous en remercie tous et je souhaite que vous sachiez que vous pouvez compter sur moi pour être à chaque instant à vos côtés.

Vive la République,

Vive la France.

Seul le prononcé fait foi

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**

Centre médias du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Varlin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15